

Procès-verbal n°35 Commission des Compétitions Jeunes.

Réunion du :	Jeudi 11 Avril 2024
À :	14H00 au District GARD LOZERE
Présidence :	M. Bernard BARLAGUET
Présent(e)s :	MRS. Jean Pierre RIEU. Patrick AURILLON. Emile HOURS. Jean Marie TASTEVIN. Denis LASGOUTE. Stéphane BROCCQ
Absent excusé :	MR Emile HOURS

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club ([n°affiliation]@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom et Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf Article 17.1 du règlement intérieur du District).

APPROBATION DES PROCES VERBAUX

La Commission approuve le procès-verbal N°34 du 4 mars 2024 .

MODIFICATIONS RENCONTRES

U16/U17 D1 POULE A

Suite à la commission régionale Ligue Occitanie, les installations d'AIGUES MORTES sont interdites pour trois matches dont 1 avec sursis concernant la catégorie U17 D1 POULE A suite aux incidents survenus lors de la rencontre en COUPE OCCITANIE contre l'équipe de PLATEAU NESTES FOOTBALL du 10.02.2024.

FOOT TERRE DE CAMARGUE/ST PRIVAT MONS du 13.04.2024 **aura lieu le dimanche 14 avril 2024 sur les installations de GALLICIAN à 11H00 (accord des équipes et de la Commission).**

U16/U17 D2 POULE B

AS CAISSARGUES 2/CANABIER du 28.04.2024 **aura lieu le samedi 27 avril 2024 à 13H00 sur les installations de CAISSARGUES (accord des équipes)**

U16/U17 D2 POULE C

AS CAISSARGUES/OL FOURQUES du 28.04.2024 **aura lieu le samedi 27 avril 2024 à 18H00 sur les installations de CAISSARGUES (accord des équipes)**

U14/U15 D1 POULE A

N. SOLEIL LEVANT/AC PISSEVIN VALDEGOUR du 28.04.2024 **aura lieu le samedi 20 avril 2024 à 13H00 sur les installations de M. ROUVIERE 1 NIMES (accord des équipes).**

NOTA : Pour toutes les compétitions des 20 et 21 avril non jouées pour diverses raisons seront reprogrammées en semaine.



FORFAIT SIMPLE

U14/U15 D3 POULE A ES BARJAC 521148

Par courriel en date du vendredi 5 avril 2024 à 10H44,
Le club de ES BARJAC nous informe que leur équipe déclare forfait contre le SC ANDUZE suite à plusieurs demandes de reprogrammation de date mais refusées par l'équipe recevante.

En conséquence, la rencontre
SC ANDUZE/ES BARJAC du 07.04.2024 a été annulée suite au forfait simple de l'équipe de BARJAC.

FORFAIT GENERAL

U14/U15 D3 POULE A CARDET 525110

Suite à trois forfaits de l'équipe de OL CARDET :

1. ES BARJAC/OL CARDET du 03.02.2024
2. Ent EFVA Sédissud/OL CADET du 24.03.2024
3. FC VAUVERT/OL CADET du 30.02.2024

La commission déclare l'équipe FORFAIT GENERAL.

Les équipes devant rencontrer ES BARJAC seront exemptes. Le classement sera modifié en vertu de l'article 82 des RG (match retour).

INFOS CLUBS

ANNEE DE TRANSITION

**En raison de la refonte des championnats jeunes à compter du 01.07.2024,
Aucune demande de changement de date quel que soit le motif, NE SERA ACCEPTEE même si aucune
incidence n'apparaît dans le classement POUR LES DEUX DERNIERES JOURNEES DE CHAMPIONAT**

Seuls les horaires pourront être modifiés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Le Président,
Bernard BARLAGUET**

**Le secrétaire de séance,
JP RIEU**